

Direction des Finances

COMPTE-RENDU

DE LA COMMISSION DES FINANCES DU 22 MAI 2017

Etaient présents :

M. BRIAND, Président
M. GATARD, Vice-Président, rapport du budget
M. AUGIS, Vice-Président
Mme BEAUFILS, Vice-Présidente
M. GUILLEMIN, Vice-Président
M. SCHWARTZ, Vice-Président
M. DE OLIVEIRA, Vice-Président
M. GALLIOT, Vice-Président
M. CHAS, Vice-Président
M. RITOURET, Vice-Président
M. DELETANG, membre du Bureau
M. LE TARNEC, membre du Bureau
M. MARAIS, membre du Bureau
M. CLEMOT, membre du Bureau
M. FENET, membre du Bureau
M. PLAT, membre du Bureau
M. CHALON, membre du Bureau
M. AVENET, membre du Bureau
M. LORIDO, membre du Bureau
M. METAIS, membre du Bureau
M. DEBLAISE, conseiller communautaire

M. VALLEE, conseiller communautaire,
M. DAVIET, conseiller communautaire,
M. LAUNAY, conseiller communautaire,
Mme GOBLET, conseillère communautaire,
Mme BOUAKKAZ, conseillère communautaire,
Mme PLOQUIN, conseillère communautaire,
Mme DRABIK, conseillère communautaire,
Mme BELNOUE, conseillère communautaire,
M. GILLOT, conseiller communautaire,
M. CHEVTCHENKO, conseiller communautaire,
Mme LEPINE, conseillère communautaire,

Etaient excusés :

M. BABARY, Vice-Président
Mme CHAILLEUX, membre du Bureau
Mme SAUNIER, conseillère communautaire,
Mme NOVAK, conseillère communautaire,
Mme POTEL, conseillère communautaire,
Mme JUGEL, conseillère communautaire,
Mme FONTENEAU, conseillère communautaire,
Mme GARRIGUE, conseillère communautaire,
M. PAUMIER, conseiller communautaire
Mme BESQUENT, conseillère communautaire,
Mme FRETON, conseillère communautaire,
Mme SAVETON, conseillère communautaire,

M. BRIAND ouvre la séance et invite M. GATARD à présenter les différentes questions inscrites à l'ordre du jour.

1. Attributions des subventions aux associations culturelles et sportives

M. GATARD invite la commission à se prononcer sur les propositions d'attribution figurant dans la délibération.

M. VALLEE s'étonne de la multiplicité des subventions et souhaiterait que la métropole réserve ses subventions à des associations d'intérêt métropolitain.

M. BRIAND rappelle que le mode de fonctionnement de l'attribution des subventions réside sur le fait d'attribuer à chaque commune une enveloppe de 4,75 € mais de laisser le soin à chaque Maire d'indiquer à la Métropole comment il souhaite répartir cette enveloppe. Cette méthode permet à chaque commune d'assurer une cohérence entre les attributions faites par les Communes et celle faites par la Métropole.

Décision de la Commission

La Commission émet un avis favorable.

2. Soutien de la Métropole aux clubs sportifs de haut niveau

M. GATARD indique qu'il est proposé d'attribuer, à ce titre, les subventions suivantes :

- | | |
|---------------------|-----------|
| - Tours Volley Ball | 125.000 € |
|---------------------|-----------|
- La demande initiale de 150.000 € est ramenée à 125.000 € en application des modalités de remboursement de l'avance accordée par délibération du 3 avril 2017.
- | | |
|---|-----------|
| - Chambray Touraine Hand Ball féminine: | 100.000 € |
| - Tennis de Table de Joué Les Tours : | 20.000 € |
| - Tours Evènements sports (la roue tourangelle) | 18.000 € |

Mme BEAUFILS indique qu'il conviendra d'être attentif vis-à-vis du TVB. Le TTJ a de bon résultats sportifs mais aura du mal à assumer cette montée.

M. AUGIS est d'accord sur le TTJ. Il précise que de son côté la Ville ne pourra aller au-delà des montants de subventions actuellement accordés. Or, le club est déjà en souffrance avant cette montée.

Décision de la Commission

La Commission émet un avis favorable.

3. Soutien de la Métropole aux évènements culturels et sportifs

M. GATARD propose à la commission de se prononcer sur les attributions figurant dans la délibération.

Décision de la Commission

La Commission émet un avis favorable.

4. Cession d'un lot de bennes à ordures ménagères

M. GATARD indique qu'il est proposé de céder pour un montant de 10.500 € 5 bennes hors d'usage.

Décision de la Commission

La Commission émet un avis favorable.

- 5. Financement de 18 logements (travaux d'amélioration du parc social public) – nouveau logis centre limousin – Clos François 1^{er} – Joué-lès-Tours – Garantie d'emprunt prêt locatif (PAM) Caisse des dépôts et consignations – 60.000,00 € - taux de garantie 50 %**
- 6. Financement de 5 logements PLUS et 3 logements PLAI (construction neuve 8 logements) – Ilot de la poste – Savonnières - programmation 2015 – Garantie d'emprunt prêt locatif (PLUS – PLAI) Caisse des dépôts et consignations – 777.031,00 € - taux de garantie 50 %**
- 7. Financement de 8 logements individuels (construction neuve – accession PSLA) – Monconseil Botania Monceau 2015 – Tours – programmation 2015 – Garantie d'emprunt prêt locatif d'accession sociale (PSLA) – ARKEA Banque (Groupe Crédit Mutuel) – 1.338.814,00 € - taux de garantie 50 %**

Dans le cadre de la politique de l'habitat, il est proposé à la commission de se prononcer sur les garanties de prêts présentées dont chaque délibération a été jointe à l'ordre du jour de la Commission.

Décision de la Commission

La Commission émet un avis favorable.

8. Adoption des modalités de révision tarifaire pour l'occupation de la salle C à la Camusière à Saint-Avertin

Il est proposé que les tarifs soient indexés sur la base de l'évolution des prix à la consommation.

Décision de la Commission

La Commission émet un avis favorable.